



Prévention Secourisme Sécurité Incendie Formation

Objectif :

A la fin de la formation vous serez capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application vos compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Programme de formation :

- Situer le SST dans la santé et la sécurité au travail ;
- Module Protéger ;
- Module Alerter ;
- Module Secourir :
 1. La victime saigne abondamment ;
 2. La victime s'étouffe ;
 3. La victime se plaint de malaise ;
 4. La victime se plaint de brûlures
 5. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
 6. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
 7. La victime ne répond pas mais elle respire ;
 8. La victime ne répond pas et ne respire pas.

Méthodes pédagogiques :

- Affirmatives ;
- Interrogatives ;
- Actives.

Techniques pédagogiques :

- Etude de cas ;
- Questionnement ;
- Démonstration pratique ;
- Simulation etc
- QCM ;
- Exposé ;
- Cas concret ;

Public : Toute personne ou salarié souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

Pré requis : 15 ans minimum.

Durée : 14 heures.

Lieu : Formation Intra-Entreprise.

Délai d'accès : Un mois minimum entre la demande et le début de l'action de formation.

Effectif : 4 stagiaires minimum / 10 maximum.

Formateur :

Sapeurs-Pompiers Professionnel en activité. Titulaire du diplôme de pédagogie initiale commune de formateur et PAE formateur aux Premiers Secours. Formateur SST à jour de sa formation continue.

Tarif : 990 euros TTC.

Eligible prise en charge
OPCO et CPF

Recyclage :

Tous les 24 mois.

Outils pédagogiques :

- Pc et vidéoprojecteur ;
 - Plan intervention SST ;
 - Document de référence Version 7-1/2020 ;
 - Guide des données techniques et des conduites à tenir V3.06/2019 ;
 - Mannequins de formation adulte, enfant et nourrisson marque AMBU ;
 - Défibrillateur de formation ZOLL AED 3 Trainer ;
 - Une coupe de tête ;
 - Veste entraînement technique de désobstruction des voies aériennes ;
 - Kit fausses plaies avec sang et draps pour simulation de cas concret.
- Remise à la fin de la formation d'un aide-mémoire SST ED 4085.
- Remise d'un masque à usage unique pour insufflation sous forme de porte-clé.
- Remise d'un plan d'intervention SST format poster 60 x 80 pour affichage.

Accessibilité Personne à mobilité réduite et handicap :

L'obtention du certificat SST n'est possible que lorsque le candidat est capable de protéger, d'examiner la victime, d'alerter ou faire alerter et d'effectuer tous les gestes de secours. Dans tous les cas le stagiaire peut participer à l'action de formation. Il devra être délivré une attestation de fin de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation.

Certification / Validation :

Grille de certification des Compétences du SST (Document de référence V7-1/2020)

EPREUVE 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

EPREUVE 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois en cas de réussite.



SIRET : 818 680 183 00014 - MMA PRO-PME n°000000144662288

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 09087 59 auprès du Préfet de la région Hauts-De-France
contact@pssi-formation.fr – 06 51 50 76 80